



**La
compagnie
des épices**



www.lacompagniedeseepices.org

Chères amies, chers amis de La Compagnie des épices,

Nous venons vers vous à ce tournant de l'année pour partager les épices toutes fraîches de notre marmite 2025. L'année écoulée a été foisonnante, joyeuse, parfois ébouriffante. Des spectacles sont partis en tournée, des rencontres improbables se sont nouées dans des bibliothèques, des écoles, des musées et jusque dans des salons improvisés. **Nous avons joué, transmis, raconté, toujours avec cette même envie : faire circuler l'imaginaire et les émotions.**

Nous avons subi aussi les restrictions budgétaires que connaissent à l'heure actuelle les acteurs de la culture. Notre situation financière vacille et nous devons rester vigilant.e.s et actif.ve.s pour garder notre « bateau à flot ».

C'est pourquoi encore cette année nous avons besoin de votre soutien par le biais du mécénat, **une façon simple, directe et chaleureuse de soutenir la Compagnie** dans son travail de création et d'action culturelle.

Cette année, nous avons aussi envie d'ouvrir une nouvelle porte, d'entamer une nouvelle relation avec nos mécènes. Nous souhaitons proposer désormais des ateliers artistiques réguliers, autour de thématiques éprouvées comme l'atelier d'écriture et aussi nouvelles, comme la découverte et le ressenti de tableaux de maîtres... Des moments partagés où le public ne sera plus seulement spectateur.rice.s, mais compagnon et compagne de jeu.

Ces ateliers seront ouverts à nos mécènes et à ceux qui veulent le devenir. Nous vous proposerons de venir accompagné.e.s si vous le souhaitez pour faire connaître la compagnie à travers ces ateliers.

Ces rendez-vous ne seront pas des cours classiques, mais de petites fêtes collectives, des laboratoires conviviaux. Ils s'adresseront à toutes et à tous, et se termineront par un rituel de théâtre ancien mais revisité : le chapeau. Là, chacun déposera ce qu'il souhaite sans obligation.

Ce chapeau n'est pas celui des saltimbanques pressés de la sortie de scène : il sera notre chapeau-mécénat, permettant à celles et ceux qui ne sont pas mécènes de le devenir (et si vous êtes déjà mécène et que vous voulez le devenir encore plus, cela sera avec plaisir)

Pourquoi ce choix ? Pour proposer à nos mécènes de partager de nouvelles aventures avec nous, et pour les rendre complices dans la recherche de nouveaux... mécènes.

Alors nous lançons cette nouvelle aventure : des ateliers ouverts, nourris de notre savoir-faire, portés par l'élan du collectif, et soutenus par la générosité de celles et ceux qui y participent.

Nous espérons que vous aurez envie de franchir la porte, de jouer avec nous, d'ajouter votre grain d'épice à cette grande marmite. Merci de votre curiosité, de votre fidélité, de votre chaleur.

Bien cordialement,

La Compagnie des épices



DIFFUSION 2025-2026

LE MONDE DES PETITES ÂMES

Co-Production **La compagnie des épices** et **Sublime Théâtre**

Après quelques imprévus et pas de côté pendant la phase de production, le spectacle a bel et bien rencontré son public cet été. Nos partenaires (le Théâtre des Poissons, la Ville de Champigny-sur-Marne, La Maison du Conte de Chevilly-Larue, La Ville de Paris) et nos contributeurs et contributrices Ulule ont rendu sa réalisation possible.

Nos objectifs en 2026 :

Diffuser le spectacle en forme légère (réalisation et adaptation scénographique de Laurent Dhainaut), pour les lieux peu ou non équipés, auprès du réseau existant de la compagnie et de Sublime Théâtre. Trouver un partenaire pour un temps de travail musical et une création lumière en 2027.

RÉSIDENCE 2025-2026



RÉSIDENCE LE P'TIT POIS QUI DANSE

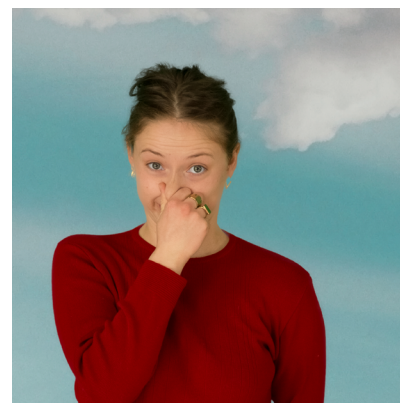
une immersion dans la danse et l'univers du conte

Elsa Colin, danseuse et **Florence Desnouveaux**, conteuse s'associent pour proposer une expérience d'éveil artistique pour les tout-petits jusqu'à 3 ans : deux femmes, deux générations pour transmettre et mettre en résonance leurs pratiques artistiques.

De novembre 2025 à mai 2026 à la crèche de l'Arbre Sec, Paris 1er. Cette résidence s'inscrit dans le cadre du dispositif l'Art pour grandir de la Ville de Paris.

Nos objectifs en 2026 :

Continuer à nourrir et faire évoluer l'expertise et le lien de la compagnie à la Petite Enfance en agissant au sein des établissements d'accueil des jeunes enfants et en proposant des temps d'éveil artistique et culturel au long cours.





ATELIER THÉÂTRE 2025-2026

ATELIER THÉÂTRE AU LYCÉE MONTALEAU

Depuis quinze ans, Corinne Debeaux, comédienne, et Aurélie Cadiou, professeure de français, conçoivent, chaque année, et animent ensemble un projet théâtral portant sur un texte ou une thématique choisie pour les élèves de Seconde, Première et Terminale du Lycée Montaleau. Deux heures hebdomadaires permettent aux élèves de développer entre autres un regard critique, expérimenter les étapes de création d'un spectacle...

Le Centre culturel de Sucy-en-Brie nous ouvre les portes du théâtre La Grange pour que les apprentis comédiens présentent leur spectacle en mai. Cette soirée thématique est enrichie par un dîner gastronomique concocté par le chef cuisinier du lycée et ses élèves.

Cette année, élèves, artiste et enseignante exploreront la notion de résistance sous toutes ses formes.

Projet financé par la DAAC de Créteil, le Pass Culture, le Lycée des Métiers Hôteliers Montaleau et le Centre Culturel de Sucy-en-Brie.

ATELIER CINÉMA 2025-2026

HISTOIRE SUR UN PATEAU JEU D'ACTEUR FACE À LA CAMÉRA

Depuis 2020, cet atelier accueille des acteurs et des actrices, des réalisatrices et des réalisateurs pour exercer leur pratique du plateau de cinéma ou de télévision, en termes de jeu. Il s'étale sur un trimestre, de façon hebdomadaire. Chaque trimestre est différent, chapeauté par une thématique qui donne une direction de travail qui peut évoluer suivant les envies du groupe. Plus d'une centaine de professionnel·le·s y ont déjà participé.



La compagnie des épices c'est aussi :

d'autres spectacles qui continuent leur vie, des ateliers, des projets de territoire... Pour en savoir, plus un petit tour sur le site de la compagnie s'impose :

www.lacompaniedeseepices.org

Bulletin de don exceptionnel

La compagnie des épices

**La
compagnie
des épices**



www.lacompagniedesepices.org

Pour soutenir La compagnie des épices, il vous suffit :

- soit de compléter le bulletin et de faire un virement au compte de l'association

IBAN FR76 1027 8060 4100 0291 2604 013 / BIC CMCIFR2A

- soit d'imprimer le bulletin, de le compléter et de nous l'envoyer par courrier accompagné d'un chèque à l'ordre de La compagnie des épices à l'adresse suivante :

La compagnie des épices - MACVAC - 20 rue Edouard Pailleron - 75019 Paris

Je donne la somme de

☐ 50€ ☐ 100€ ☐ 200€ ☐ 500€ ☐ Autre :

Mes coordonnées

Civilité.....Nom.....Prénom.....

N° et voie.....

Code postal.....Ville.....

Téléphone.....Courriel.....

☐ Je souhaite recevoir la newsletter bimestrielle de La compagnie des épices

ENGAGEZ-VOUS ET DEVEZ MÈNE

de La compagnie des épices

Être mécène de La compagnie des épices, c'est :

ENCOURAGER l'idée que la culture de proximité est un des ferments du lien social.

ADHÉRER à l'idée que nous avons besoin des histoires pour penser notre société, pour partager et confronter nos idées.

FAVORISER l'échange de pratiques comme aide à une démocratie participative.

ENCOURAGER une économie sociale et solidaire qui valorise au mieux le travail et évite de créer de la précarité.

COMMENT DEVENIR MÈNE ?

Règlement de votre don

- Paiement par virement bancaire
- Par chèque - À l'ordre de La compagnie des épices

Envoi de votre bulletin de don

Pour tout don, merci de nous adresser le document complété et signé :

- Par voie postale : La compagnie des épices - MACVAC - 20 rue Edouard Pailleron - 75019 Paris
- Par courriel : lacompaniedesepices@gmail.com

Tout don à La compagnie des épices ouvre droit à une réduction de l'impôt.

- si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu

66% du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Si le montant total de vos dons dépasse ce seuil vous pouvez reporter l'excédent pendant 5 ans.

- si vous êtes assujetti à l'impôt sur les sociétés

Vous pouvez déduire 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Dès perception de votre don, la Compagnie des épices vous délivrera un reçu fiscal équivalent au montant versé.

NOUS AIDER AUTREMENT...

Apport en compétence : l'expertise comptable, le graphisme et la mise en page, la maintenance d'un site

Être d'ambassad.eur.rice.s. : Un.e ambassad.eur.rice est une personne qui se ferait le messenger de nos projets autour d'elle. Elle susciterait l'envie de nous connaître et de nous accompagner auprès de ces cercles amicaux, familiaux, professionnels...Ce rôle d'ambassad.eur.rice est aussi un rôle à inventer et à imaginer ensemble.